



Horaires pointeuse - Heures supplémentaires

Par **Leodagan83**, le **04/07/2012** à **13:55**

Bonjour à tous,

J'ai une petite question à vous soumettre.

Je travaille, actuellement, dans une société informatique dépendant de la convention collective du SYNTEC.

En commençant et en finissant le service, nous badgeons à la pointeuse.

Seulement, et pendant une longue période, j'ai badgé très tôt (7h30 pour un début à 9h) et débadgé très tard (souvent après 20h au lieu de 17) car énormément de travail dans mon service.

En gros, j'ai travaillé un peu + de 240 heures en plus.

Seulement, d'après "l'usage" en cours dans mon entreprise, nous devons les déclarer dans le logiciel de gestion d'horaires présent sur l'intranet. Or, apparemment, je m'y prendrai trop tard!

Sauf qu'aucun texte n'en fait état dans mon entreprise...

Quels sont mes recours? est-ce que je peux espérer les récupérer? Ou dois-je y faire une croix dessus?

Merci pour votre aide!

Par **P.M.**, le **04/07/2012** à **14:01**

Bonjour,

Vous pourriez espérer et il serait intéressant face à votre requête de connaître la réponse de l'employeur...